

Révisions de niveau de service 2024-202 5

Impact sur l'attribution de compensation au 1er janvier 2026

Commune	ACF	ACI
Ambarès-et-Lagrave	8 958 € (huit mille neuf cent cinquante huit euros)	836 € (huit cent trente six euros)
Ambès	5 934 € (cinq mille neuf cent trente quatre euros)	24 € (vingt quatre euros)
Artigues	8 516 € (huit mille cinq cent seize euros)	3 640 € (trois mille six cent quarante euros)
Bassens	4 273 € (quatre mille deux cent soixante-treize euros)	825 € (huit cent vingt cinq euros)
Bègles	235 138 € (deux cent trente cinq mille cent trente huit euros)	6 652 € (six mille six cent cinquante deux euros)
Blanquefort	43 035 € (quarante trois mille trente cinq euros)	18 864 € (dix-huit mille huit cent soixante quatre euros)
Bordeaux	1 101 800 € (un million cent un mille huit cents euros)	214 897 € (deux cent quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros)
Bruges	17 601 € (dix-sept mille six cent un euros)	9 355 € (neuf mille trois cent cinquante cinq euros)
Carbon-Blanc	5 459 € (cinq mille quatre cent cinquante neuf euros)	2 515 € (deux mille cinq cent quinze euros)
Cenon	39 042 € (trente neuf mille quarante deux euros)	24 162 € (vingt quatre mille cent soixante deux euros)
Floirac	897 € (huit cent quatre-vingt-dix-sept euros)	10 960 € (dix mille neuf cent soixante euros)
Le Bouscat	71 681 € (soixante-onze mille six cent quatre-vingt un euros)	29 684 € (vingt neuf mille six cent quatre-vingt quatre euros)
Le Haillan	13 257 € (treize mille deux cent cinquante sept euros)	15 162 € (quinze mille cent soixante deux euros)
Le Taillan-Médoc	18 270 € (dix-huit mille deux cent soixante-dix euros)	8 874 € (huit mille huit cent soixante-quatorze euros)
Lormont	134 € (cent trente quatre euros)	15 832 € (quinze mille huit cent trente deux euros)
Martignas	12 134 € (douze mille cent trente quatre euros)	8 256 € (huit mille deux cent cinquante six euros)
Mérignac	284 340 € (deux cent quatre-vingt quatre mille trois cent quarante euros)	172 504 € (cent soixante-douze mille cinq cent quatre euros)
Pessac	127 412 € (cent vingt sept mille quatre cent douze euros)	31 368 € (trente un mille trois cent soixante huit euros)
Saint-Aubin-de-Médoc	4 438 € (quatre mille quatre cent trente huit euros)	4 724 € (quatre mille sept cent vingt quatre euros)
Saint-Louis-de-Montferrand	693 € (six cent quatre-vingt-treize euros)	377 € (trois cent soixante-dix-sept euros)
Talence	38 509 € (trente huit mille cinq cent neuf euros)	5 691 € (cinq mille six cent quatre-vingt-onze euros)
Total général	2 031 589 € (deux millions trente un mille cinq cent quatre-vingt neuf euros)	585 154 € (cinq cent quatre-vingt cinq mille cent cinquante quatre euros)

Accusé de réception en préfecture
 033-243300316-20251205-lmc1113545-DE-1-1
 Date de télétransmission : 12/12/2025
 Date de réception préfecture : 12/12/2025
 Publié le : 12/12/2025